



D'anciens guérilleros colombiens réclament des garanties de justice et de paix



Bogotá, 28 septembre (RHC)- Le parti FARC, la Force Alternative Révolutionnaire Commune, de la Colombie, a demandé, dans un communiqué rendu public aujourd'hui à Bogotá, la capitale, la mise en marche du système autonome d'assistance et de défense de la Justice Spéciale de Paix dans ce pays.

Des dirigeants de ce parti ont signalé dans le communiqué que depuis le début du processus de paix, plusieurs de ses membres ont été cités à comparaître devant les tribunaux sans qu'un système de défense ait été mis en place pour garantir leurs droits et ceux de leurs avocats.

À ce propos, le message signale qu'au contraire l'on applique une logique de méconnaissance des garanties et des droits fondamentaux.

Le document ajoute que les accords signés par les leaders de la guérilla et le gouvernement colombien en novembre 2016, ont prévu la mise en place d'un système autonome d'assistance et de défense gratuites, engagement qui, de l'avis de la FARC, n'a pas été tenu.